



## **NON à la liquidation de la M.O.P**

Le tribunal de commerce devrait statuer demain jeudi 5 octobre sur l'avenir de l'imprimerie M.O.P.

La liquidation totale de l'entreprise pourrait être prononcée lors de l'audience conduisant ainsi au licenciement de l'ensemble de ses ouvriers et sans proposition de reclassement.

La disparition de la M.O.P impacterait aussi le CDR de Vitrolles dont la localisation ne serait plus pertinente pour assurer une distribution de qualité de la Presse Quotidienne Nationale dans la région. La menace d'une liquidation de M.O.P ne serait pas sans conséquences sur le CDR de Vitrolles.

La réunion tripartite appelée des vœux de notre syndicat entre Riccobono, les représentants de MOP et la FILPAC n'a pas eu lieu et nous le regrettons fortement. La situation ne peut rester figée ainsi.

La Section SAD appelle les acteurs patronaux à la raison et demande aux salariés des CDR d'appuyer cette revendication en observant cette nuit un arrêt de travail conduisant au retard d'une heure des tournées voitures.

A Paris, le 4 octobre 2017

